



Eurélien

DOSSIER DE PRESSE

Réflexion prospective sur l'avenir de notre département

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE EURE&LOIR 2040

Christophe Le Dorven, Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir lance la démarche « Eure-et-Loir 2040 ». Cette grande étude vise à préparer notre département aux enjeux des vingt prochaines années. Tous les Euréliens sont invités à concourir à la réussite de ce projet.

Une première consultation, accessible sur Internet et en format papier, a pour objectif de recueillir les points de vue des habitants et des acteurs de notre territoire sur des thématiques structurantes.

- **A quels enjeux faut-il se préparer pour les 20 prochaines années ?**
- **Quels objectifs souhaite-t-on collectivement atteindre d'ici à 2040 ?**
- **Comment se donner les moyens d'y parvenir ?**



EURE & LOIR
2040
QUEL DÉVELOPPEMENT POUR 2040 ?



« Eure-et-Loir 2040 », fait le pari du collectif, car l'Eure-et-Loir de demain se construit ensemble ! Citoyens, élus, acteurs économiques et sociaux... Tous les Euréliens sont invités à partager leurs constats, leurs points de vue et leurs idées à travers cette consultation anonyme.

■ CONTACT PRESSE

LAURE CLARENC | CHARGÉE DES RELATIONS PRESSE | TÉL. 07 88 99 50 31
LAURE.CLARENC@EURELIEN.FR

Prendre en compte les grandes mutations de l'Eure-et-Loir à l'horizon 2040

Cette démarche est à appréhender à plusieurs échelles, en prenant en compte les grandes mutations de l'environnement de l'Eure-et-Loir à l'horizon 2040, tout en intégrant les réalités régionales et locales. Le département s'inscrit dans des relations de coévolution avec les territoires voisins. A l'échelle infra-départementale, les territoires ne sont pas homogènes, ainsi les grands socio-systèmes territoriaux devront être pris en compte dans leurs dynamiques, acteurs et enjeux propres, à savoir les espaces urbains des agglomérations chartraine, drouaise, des franges franciliennes et les zones du Perche, Dunois et de la Beauce au peuplement plus diffus.

Il conviendra ainsi de concevoir une politique départementale qui garantisse un développement équilibré du territoire eurélien, en réponse à deux questions essentielles :

- Quels sont les objectifs que le Département souhaite se fixer face aux enjeux qui vont impacter l'Eure-et-Loir à 20 ans ?
- Quels sont les besoins du territoire et les demandes à porter collectivement auprès de nos partenaires supra-départementaux pour atteindre ces objectifs ?

En résonnance à ces « fils conducteurs », l'ensemble de la démarche s'attachera à mettre en œuvre une approche multithématique répondant aux grands enjeux suivants :

L'approche environnementale :

- L'impact du changement climatique : l'adaptation et l'accompagnement des territoires dans leur transition écologique (préservation des ressources, production d'énergies renouvelables, adaptation aux risques, ...).

L'approche sociale et sociétale :

- L'évolution de la structure de la population (notamment le vieillissement et l'accueil de nouveaux habitants) ainsi que des modes de vie (nouveaux rapports au travail, impacts du numérique, évolutions des modes de consommation, ...).
- L'accès des Euréliens à un environnement professionnel, social, culturel et sportif de qualité.

L'approche aménagement du territoire :

- L'organisation cohérente des déplacements autour d'infrastructures performantes et complémentaires des moyens de mobilité (projet de mise en concession autoroutière de la Nationale 154, itinéraires pédestres et cyclables, intermodalité, électromobilité, véhicules autonomes, ...).
- L'organisation de la complémentarité Urbain-Rural (accessibilité aux services, équipements, numérique, santé, ...).
- Le positionnement de l'Eure-et-Loir au regard des dynamiques supra départementales (franges franciliennes, le Grand Paris, Agglomération Orléanaise, ...).

De plus, cette étude prospective s'attachera particulièrement à prendre en considération les enjeux des démarches engagées par le Conseil départemental en 2021, à savoir la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et le « Plan bien vieillir en Eure-et-Loir ».

Concernant le « Plan bien vieillir en Eure-et-Loir », celui-ci s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population, et retranscrit l'engagement du Conseil départemental pour permettre aux personnes âgées de vivre en autonomie dans leur territoire en préservant leur indépendance et leur choix de vie. La réalisation d'un diagnostic et des pistes d'orientations courant 2022 constituent également des éléments fondamentaux pour alimenter la démarche « Eure-et-Loir 2040 ».

CONTENU DE L'ÉTUDE

L'objet de la consultation est d'accompagner le Conseil départemental dans les différentes phases d'élaboration de cette étude, à savoir :

- une phase d'analyse, de diagnostic prospectif et de définition des enjeux,
- une phase d'élaboration des orientations stratégiques,
- un plan d'actions aux horizons 2023-2028 et 2040.

Avec Eure et Loir 2040, en regardant d'où l'on vient et où nous en sommes, le département s'engage à préparer l'avenir :

- Autour d'un triple enjeu :

Un enjeu territorial : tracer à 20 ans le chemin d'une Eure-et-Loir qui voit ses interdépendances au-dehors s'intensifier et ses rapports au-dedans se recomposer ;

Un enjeu programmatique : construire la stratégie transversale et le plan d'actions du Département ;

Un enjeu institutionnel : penser la place du Conseil départemental à 20 ans.

- Avec le souci d'être concrets et pragmatiques :

- Une prospective qui part d'une sélection de sujets tangibles (territoriaux ou de politiques publiques) plutôt que d'un diagnostic généraliste ;
- Une grille de lecture centrée sur la cohésion socio-territoriale et les transitions pour mettre les sujets en prospective ;
- Un aboutissement sur des actions opérationnelles qui insistent au moins autant sur le comment que sur le quoi.

- En associant et en concertant largement :

1. l'ensemble des partenaires (élus locaux, éducation, entreprises, chambres consulaires...) ;
2. les conseillers départementaux, qui seront au cœur de la concertation politique de la démarche, avec le souhait d'intégrer au-delà des chapelles, pour le bien du département ;
3. Autour de l'expertise d'usage grâce à une concertation avec des agents du conseil départemental, en intégrant tous les profils ;
4. Faire vivre pendant la démarche un collège citoyen d'échelle départementale qui sera appuyé par un questionnaire diffusé à tous les habitants.

Rétroplanning

Lancement de la démarche en avril 2021 : bilan partagé du territoire, rencontre des partenaires, lancement de la concertation avec les agents et les habitants ;

Consultation en ligne lancée le 23 septembre 2022 et en format papier dans le magazine Eurélien

Organisation d'ateliers territoriaux au premier trimestre 2023 afin de partager un premier bilan et des pistes d'action avec les Maires du territoire ;

Conclusion prévue à l'été 2023 pour arrêter un programme d'action concret avec les conseillers départementaux.